

Circonscription de PAU Sud
École primaire ARC-EN-CIEL
2 place St Vincent 64800 IGON
 ☎ 05 59 61 00 45
 ✉ ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°1
 le 07/03/2019 de 18h à 19h30

PARTICIPANTS

présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et LATAPIE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M CARRERE (adjoint municipal, chargé des affaires scolaires), Mme BLANQUET (DDEN), Mme PAYNEAU et M MEYER (représentants des parents d'élèves - titulaires), Mme ROMAIN (représentante des parents d'élèves - suppléante).

Excusés : M DE CECCO (Inspecteur Circonscription PAU Sud), Mme HOURCADE (représentante des parents d'élèves - suppléante), Mme PELLETIER (représentante des parents d'élèves - titulaire)

absents : M PRUDHOMME (Monsieur le Maire)

Secrétaire de séance : Mme LASSERRE

Point de l'ordre du jour	Eléments de discussion ou d'information	Décision prise
Effectifs prévisionnels	<p>Suite aux réponses des familles et les contacts pris par d'autres parents pour de futures inscriptions, les effectifs prévisionnels sont : 6 PS, 6 MS, 6 GS, 6 CP, 9 CE1, 9 CE2, 10 CM1, 11 CM2, pour un total de 63 élèves pour l'an prochain à cette date.</p> <p>Quatre inscriptions (1 TPS, 2 MS et 1 CE1) sont en attente de visite de l'école pour prise de décision des familles concernées (demande de dérogation mairie car n'habitant pas sur IGON).</p> <p>Les nouvelles familles igonaises ne sont pas prises en compte dans ces effectifs, il leur est conseillé de prendre contact rapidement avec la mairie et/ou la directrice.</p> <p>L'inspecteur de circonscription a contacté le secrétariat de mairie mi-janvier pour l'alerter sur les effectifs à venir. Il a avancé le nombre de 51 élèves inscrits pour l'année 2020/2021 (prévisionnel d'effectifs non communiqué par la directrice).</p> <p>Ce nombre semble correspondre au nombre prévisionnel pour 2019/2020 (- 1 élève... sans doute l'enfant qui doit arriver cette année, non compris dans l'effectif actuel) auquel on enlève le nombre de départs en 6ème). Il ne tient pas compte des arrivées en petite section ainsi que des départs/arrivées que l'école connaît chaque année.</p> <p>Un courrier a été envoyé par la directrice aux nouveaux habitants et aux parents des enfants nés en 2017 et 2018 (futurs PS et TPS pour l'année 2020/2021) afin d'avoir une image un peu plus exacte de la situation.</p>	<p><i>Rappel : les enfants d'autres communes seront acceptés dans les effectifs de l'école, dans la limite des places disponibles.</i></p>

<p>Unité d'enseignement externalisée ITEP Gérard Forgues</p>	<p>M LAFFITTE et M CHABAGNO, respectivement coordinateur pédagogique et enseignant spécialisé, membres de l'équipe pédagogique de l'ITEP Gérard FORGUES d'IGON, se joignent au Conseil d'École pour évoquer ce point.</p> <p>La validation du projet de création d'une Unité d'Enseignement Externalisée au sein de l'école ARC-EN-CIEL d'IGON est revenue des services académiques, l'ARS et les PEP, durant les vacances d'hiver. Il est signé pour un an avec tacite reconduction. La mairie a signé une convention d'occupation des locaux.</p> <p>L'UEE sera présente dans l'école trois demi-journées, les matins des mardis, jeudis et vendredis; l'axe de travail prioritaire est le partage des temps de récréation.</p> <p>L'effectif n'est pas fixé car cela dépend des besoins des enfants (maximum 10/12 mais pas en même temps, ce qui devrait faire des groupes de 5/6 enfants).</p>	<p>Les délégués et l'équipe enseignante ne signalent aucun retour d'inquiétude des parents de l'école.</p> <p>Une rencontre entre l'équipe de l'école et celle de l'ITEP va être organisée dans la semaine afin d'organiser l'arrivée de l'UEE.</p> <p>L'arrivée de l'UEE sera expliquée par les enseignantes auprès des élèves.</p>
<p>Point sur les projets des différentes classes</p>	<p>Les enseignantes présentent les projets de l'année 2018/2019.</p> <p>Rappel : tout au long de l'année, thème des monstres dans les trois classes.</p> <p>Période 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP : Piscine pour les GS/CP/CE1 (10 séances piscine Nay - financement Communauté des Communes Pays de Nay et mairie) ● Participation à la Semaine du goût : "les aliments monstrueux pour le goût et/ou pour le corps" ● Projet Course longue (reporté après vacances de Toussaint) ● Participation Grande lessive le 18/10/2018 ("Un fil, des fils, une trame") <p>Période 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP : Piscine pour les GS/CP/CE1 (suite et fin des séances prévues à la piscine de Nay) ● Visite du Père Noël, Marché & chorale de Noël : jeudi 20/12/2018. ● Séance de cinéma sur le thème des Monstres "Yéti et Compagnie", financée par l'APE, juste avant les vacances de Noël ● Matinée jeux de société (projet d'école) : 21/12/2018 jeux de coopération – lien enfants / parents <p>Période 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Goûter galette des rois (Amicale) ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Matinée jeux de société (projet d'école) : 15/02/2019 jeux de société intergénérationnels – tutorat grands / petits <p>Période 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Utilisation d'une couveuse ● Elevage de coccinelles ● Plantation d'arbres avec l'ONF ● Visite Zoo d'Asson ● Matinée jeux de société (projet d'école) : 12/04/2019 (partenariat avec le club du 3ème âge ?) <p>Période 5</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Participation à Festiv'art, thème "Minuscule" ● Rencontre défi maths - Classe des grands ● Photos de classe ● Fête de l'école : fin juin 2019 ● Matinée jeux de société (projet d'école) : dernière semaine de juin, date fixée en fonction de la météo ● Sortie de fin d'année commune aux 3 classes envisagée : Parc aux rapaces de Madiran. 	
<p>Remplacements personnel municipal</p>	<p>Les trois employées municipales travaillant au service périscolaire ont été absentes durant ce début d'année, la mairie a procédé à leur remplacement en</p>	

	<p>fonction des moyens humains à disposition. Tout le monde a œuvré pour faciliter le maintien de la propreté des locaux et de la qualité de service, la directrice remercie l'équipe enseignante et la municipalité.</p> <p>Un bémol : l'atsem n'est pas remplacée durant le temps de classe, l'enseignante se retrouvant seule face à 22 enfants, de la toute petite section à la grande section, ce qui perturbe les apprentissages et la qualité du service (NB : une élève ne peut être accueillie dans la classe s'il n'y a qu'un adulte notamment).</p>	<p>M CARRERE prend note de cette difficulté et l'évoquera avec le conseil municipal.</p>
Locaux/travaux	<p>* Les prises téléphoniques au bureau (prise B3), en salle de motricité (prise marquée d'un téléphone), en classe maternelle/directrice (prise T2) ne peuvent toujours pas être reliées au réseau téléphonique de l'école (pas de connexion en baie de brassage des prises RJ45).</p> <p>Deux conséquences : la porte de la baie de brassage est tout le temps ouverte (la poussière entre) et la communication est souvent mauvaise, parfois coupée.</p> <p>* Il y a régulièrement de l'eau sur les murs et le sol des toilettes extérieurs. De plus, l'hiver, il y fait très froid. Serait-il possible de fermer le haut des toilettes et mettre une isolation ?</p> <p>* Les radiateurs de la classe maternelle font, comme signalé depuis que l'école a été rénovée, beaucoup de bruits (ils claquent de manière forte et intermittente, il faut bouger les thermostatiques pour arriver à avoir un semblant de silence). Peut-être faut-il voir à purger l'ensemble des radiateurs ?</p> <p>Remarque : l'équipe enseignante a fait une demande d'équipement en Vidéo Projecteur Interactif pour les deux classes non équipées à l'APE.</p> <p>Il va être demandé au budget municipal 2019 l'achat de deux tableaux blancs mats et le financement de l'installation du matériel.</p>	<p>M CARRERE va se renseigner pour savoir pourquoi ce problème n'est toujours pas résolu.</p> <p>M CARRERE se demande si une fermeture ne va pas causer des problèmes de ventilation, et donc ne pas résoudre ce problème d'humidité. Une recherche de solution va être étudiée avec les services adéquats.</p> <p>M CARRERE prendra contact avec les services techniques de la municipalité et le plombier.</p> <p>C'était l'organisation financière qui avait été décidée pour l'achat du VPI de la classe des grands.</p> <p>La directrice rappelle que l'OCCE peut financer des sorties mais pas d'achat de matériel de fonctionnement.</p>

Questions des parents et/ou de la mairie	Réponses apportées
Qui peut assister au Conseil d'école ?	Comme signalé dans son règlement intérieur (consultable sur le site internet de l'école), le Conseil d'école est composé des membres suivants : la directrice de l'école (Présidente du Conseil), le Maire et/ou son représentant, un conseiller municipal, tous les enseignants de l'école, les représentants élus titulaires des parents d'élèves (élus pour un an), le DDEN du secteur. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions du Conseil d'école.
<u>Ecole - Vie dans l'établissement</u> Très bonne école, bons locaux et bonne équipe. N'y manque-t-il pas un peu plus d'espaces de liberté ? Notamment sur les temps de récréation ?	La cour étant ce qu'elle est, il ne peut y avoir plus d'espace. Les élèves sont libres d'y circuler à leur convenance, tout en respectant des règles de sécurité (notamment la délimitation des espaces et leurs règles spécifiques en fonction des âges des enfants les fréquentant). Les temps de récréation sont également des temps d'apprentissage. Grâce à l'OCCE, et notamment les bénéfices des ventes du marché de Noël, des jeux et des magazines sont mis à disposition des enfants.

<p><u>Services périscolaires</u> Menu de la semaine : serait-il possible de l'avoir sur le site internet ou sur un panneau d'affichage à l'extérieur de l'école ?</p>	<p>La question est régulièrement posée en conseil d'école... Le choix d'inscrire son enfant ou pas au service de cantine doit se faire, non pas en fonction du menu proposé, mais du besoin réel par rapport à l'organisation familiale. Comme signalé à de nombreuses reprises, le menu est affiché tous les jours sur le portail.</p>
<p>Merci à tous pour les services périscolaires y compris le service minimum : service sérieux qui facilite grandement la vie des familles et des parents qui travaillent Félicitations à la mairie pour sa prise en charge des enfants quelles que soient les circonstances : grève mais aussi lors d'un épisode de maladies touchant Christine, Corinne et Gaëlle ; cela a été transparent pour nous les parents. Merci particulier à Michel Carrère qui a assuré !</p>	
<p>Sécurité aux abords de l'école, au niveau du passage piéton : certaines familles amenant leurs enfants à pied à l'école ne sentent pas en sécurité même en allant jusqu'au passage piéton de la mairie. La circulation piétonne en général dans les rues principales d'Igon n'est pas sécurisée. Est-il envisageable de faire remonter ce point à la Mairie ?</p>	<p>M CARRERE prend note de cette remarque. Il encourage le(s) parent(s) ayant signalé ces difficultés à venir les signaler directement en mairie. Il va également signaler ces problèmes de sécurité à la gendarmerie. Malgré les nombreux rappels de l'équipe enseignante, certains continuent à enfreindre les règles de sécurité élémentaires : stationnement sur le passage piéton, enfants non attachés, enfants de moins de 10 ans devant (sans besoin)...</p>
<p>Serait-il possible d'envisager de nouvelles activités permettant de développer la prise de parole en public ? ; par exemple : du théâtre (avec pourquoi pas une sortie), des exposés oraux (sur "doudou", les vacances ou tout autre thème en rapport avec le programme scolaire) ; le tout avec ou sans un support informatique. Envisager aussi une journée sport ?</p>	<p>Comme les programmes scolaires l'exigent, l'oral et donc la prise de parole devant autrui sont travaillés dans différentes activités quotidiennes de la classe, et ceux dans les trois classes et dans toutes les matières. Les choix pédagogiques relèvent de l'équipe enseignante et de sa liberté pédagogique. Elle encourage tout parent souhaitant des éclaircissements supplémentaires à prendre rendez-vous.</p>

Prochain Conseil d'École prévu le 02/07/19.

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE
secrétaire de séance

Mme DREVOND
directrice


